

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

DOCUMENT MIS À JOUR : 30 JANVIER 2025

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

- **Nom de l'organisme** : Normandie Taxis Academy
- **Forme juridique** : SASU au capital social de 1 000€
- **Siège social** : 57 Rue Edouard Dupray, 76210 Bolbec
- **Siège administratif** : 85 Rue Léon Gambetta 76210 Bolbec
- **Centre de formation** : 14 Rue de la République, 76210 Bolbec
- **Numéro SIREN** : 937 842 672
- **Numéro SIRET** : 937 842 672 000 19
- **Code APE** : 8553Z (Enseignement de la Conduite)
- **Numéro d'enregistrement** : NDA N° 28760746376
- **Email** : normandietaxisacademy@gmail.com
- **Téléphone** : 02 32 79 21 14

2. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute inscription à la formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Elles prévalent sur tout autre document.

3. SERVICE PROPOSÉ

Normandie Taxis Academy propose une seule formation : **la formation continue pour les conducteurs de taxi expérimentés**.

Le programme détaillé est disponible sur le site officiel : www.normandietaxisacademy.fr.

4. PROCESSUS D'INSCRIPTION

4.1 Inscription et dossier administratif

Le client/stagiaire doit remplir un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- Formulaire d'inscription à la formation taxi
- Test d'entrée en formation
- Conditions Générales de Vente (Particulier ou Professionnel)
- Contrat de Formation Professionnelle (Particulier)

Numéro de déclaration d'activité : **NDA N° 28760746376** enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie

- Convention de Formation Professionnelle (Professionnel)
- Règlement Intérieur
- Programme de formation
- Synopsis/déroulé pédagogique
- Attestation de remise en main propre des documents
- Attestation de réception des documents

Le stagiaire devra aussi fournir les pièces justificatives suivantes :

- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Photocopie du permis de conduire (recto-verso)
- Photocopie de la carte professionnelle de taxi (recto-verso)
- Certificat médical d'aptitude établi par un médecin agréé par la Préfecture de la Seine-Maritime
- Copie du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

Une fois l'inscription validée, une convocation officielle sera envoyée 10 jours avant le début de la formation.

5. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

5.1 Tarif de la formation

Le prix de la formation continue pour les conducteurs de taxi est de **300€ HT** (Prix non soumis à la TVA).

5.2 Modalités de paiement

Paiement uniquement par **virement bancaire ou chèque**.

Le paiement doit être effectué avant le début de la formation.

En cas de non-paiement à la date convenue, des pénalités de retard seront appliquées conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

Normandie Taxis Academy se réserve le droit de refuser l'accès à la formation en cas de non-régularisation du paiement avant le début de celle-ci.

6. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE RÉTRACTATION

6.1 Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le stagiaire dispose d'un délai de **14 jours** pour exercer son droit de rétractation.

6.2 Annulation

- **Par le stagiaire** : Toute annulation doit être notifiée par écrit. En cas d'annulation moins de 7 jours avant le début de la formation, des frais d'annulation pouvant aller jusqu'à **30%** du prix total pourront être facturés.
- **Par Normandie Taxis Academy** : En cas d'annulation par l'organisme (faible effectif, force majeure, etc.), un report ou un remboursement sera proposé.

Numéro de déclaration d'activité : **NDA N° 28760746376** enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie

- **Report de formation** : Un stagiaire peut demander un report sous réserve de disponibilité et après validation par Normandie Taxis Academy.

7. RESPONSABILITÉ

Normandie Taxis Academy ne peut être tenue responsable des absences du stagiaire ou de son échec aux évaluations de la formation.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les supports de formation sont la propriété exclusive de Normandie Taxis Academy. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation préalable.

9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des stagiaires sont collectées et traitées conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. Elles peuvent être consultées, modifiées ou supprimées sur demande.

10. RÉFÉRENT HANDICAP

Le contact Référent Handicap est :

M. Guillaume Friboulet, PDG de Normandie Taxis Academy.

Email : normandietaxisacademy@gmail.com

Téléphone : 02 32 79 21 14

11. ASSURANCE

Normandie Taxis Academy a souscrit une assurance **responsabilité civile professionnelle** couvrant les accidents survenus pendant la formation.

12. RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, la **juridiction compétente** est le **Tribunal Judiciaire du Havre**.

Adresse : 10 rue du Général Sarraïl, 76600 Le Havre

Téléphone : 02 35 19 21 00

Email : accueil.ti-lehavre@justice.fr

Normandie Taxis Academy – Centre de formation Taxi – 14 Rue de la République – 76210 Bolbec

SIRET : 937 842 672 000 19 **Code APE** : 8553Z (Enseignement de la Conduite) **E-mail** : normandietaxisacademy@gmail.com

Site Internet : www.normandietaxisacademy.fr **Téléphone** : 02 32 79 21 14

Numéro de déclaration d'activité : **NDA N° 28760746376** enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie

13. FORCE MAJEURE

Normandie Taxis Academy ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une annulation de formation en cas de **force majeure** (catastrophe naturelle, épidémie, grève, etc.).

14. PROTECTION CONTRE LES IMPAYÉS

Toute facture non réglée à l'échéance entraînera l'application de **pénalités de retard** calculées sur la base d'un taux de **10%** par an.

Une **indemnité forfaitaire de recouvrement** de **40€** sera exigée pour tout retard de paiement, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.

En cas d'impayé persistant, Normandie Taxis Academy pourra engager une procédure de recouvrement.

15. CONFORMITÉ QUALIOPI

Normandie Taxis Academy est en cours de certification **Qualiopi**, et l'audit est prévu pour le **1er février 2025**.

Jusqu'à l'obtention de cette certification, l'organisme de formation n'est pas encore habilité à délivrer des financements publics ou mutualisés. Les stagiaires devront donc assumer eux-mêmes le financement de la formation, via virement bancaire ou chèque, conformément aux modalités précisées dans la section **5. Tarifs et modalités de paiement**.

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus de formation et permettra à Normandie Taxis Academy de bénéficier d'une éligibilité pour l'accès aux financements publics et à la prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences) dès l'achèvement de la certification.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont opposables à tout stagiaire s'inscrivant à la formation continue de Normandie Taxis Academy.